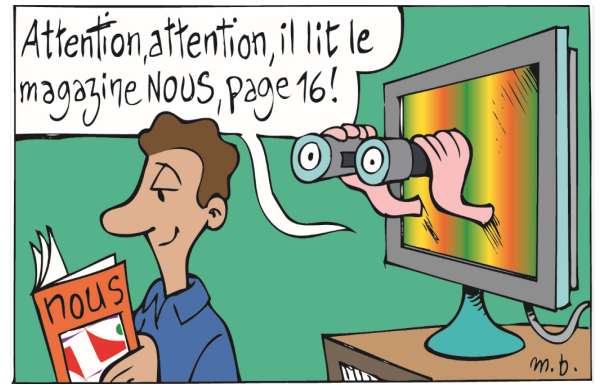


## Arnaques aux numéros surtaxés : vigilance !



Le spam vocal et le spam SMS sont des techniques frauduleuses consistant à inciter le consommateur à rappeler un numéro surtaxé commençant souvent par 0 899.

En pratique, le consommateur peut recevoir :

- Un SMS l'incitant à appeler un numéro surtaxé
- Un message vocal l'incitant à appeler un numéro surtaxé
- Un appel en absence d'un numéro surtaxé

Le consommateur est invité à rappeler le numéro sous de faux prétextes : gains suite à des jeux-concours, promesse de bons d'achat en se faisant passer pour une marque connue, réception d'un colis inexistant, etc.

L'objectif de cette arnaque est simple : faire rester le maximum de temps au téléphone, le coût de ces appels étant très élevé.

### Comment distinguer une arnaque d'un démarchage commercial ?

L'arnaque au numéro surtaxé se distingue de la prospection commerciale. En effet, l'arnaque entend soutirer frauduleusement de l'argent au consommateur.

Le démarchage commercial se distinguant totalement de l'arnaque, des dispositifs différents sont mis en place :

- Lors de la réception d'offres commerciales par SMS, il est possible d'envoyer «STOP» pour faire cesser ces envois.
- En cas de démarchage téléphonique, il est possible de s'inscrire sur la liste Bloctel.

### Comment identifier un numéro surtaxé ?

Il est utile de savoir identifier les numéros surtaxés. Il s'agit :

- Des numéros à 10 chiffres commençant par 0 81, 0 82 ou 0 89
- Des numéros à 6 chiffres commençant par 118
- Des numéros à 4 chiffres commençant par 3 ou 10

La plupart des numéros surtaxés concernés dans ces arnaques commencent par 0 899. Il s'agit de numéros surtaxés dont le prix est librement fixé par le fournisseur de service (*dans la limite de 3 € par appel ou de 0,80 € par minute*). Pour connaître le coût exact d'un numéro surtaxé, un outil pratique est l'annuaire inversé des numéros SVA sur **www.infosva.org** . Il suffit de renseigner le numéro en question afin d'obtenir son coût ainsi que d'autres informations telles que le nom et le type de service concerné.

## **Que faire face à ces arnaques ?**

La première chose à faire est d'ignorer le contenu du SMS ou de l'appel suspicieux et de ne pas donner suite. Il ne faut donc pas rappeler le numéro indiqué et ne pas cliquer sur un lien qui pourrait être contenu dans un SMS frauduleux.

Ensuite, des dispositifs existent. Tout d'abord, tous les opérateurs ont désormais l'obligation de proposer une option gratuite permettant de bloquer certains numéros surtaxés, dont ceux commençant par 0 899. Ceci peut donc s'avérer être une option utile.

Les opérateurs étant libres de mettre en œuvre cette option comme ils le souhaitent, rapprochez-vous de votre opérateur pour savoir ce qu'il en est.

De plus, un dispositif a été spécialement conçu pour lutter contre le spam vocal et le spam SMS : la plate forme 33 700. Il s'agit d'un dispositif de signalement des SMS ou appels que les consommateurs jugent suspects.

Concrètement, il suffit de transférer le SMS frauduleux au 33 700. Concernant les messages vocaux ou les appels en absence, le signalement peut se faire par SMS au 33 700 en indiquant «spam vocal» ou bien directement sur internet. Toutes les informations concernant la procédure de signalement sont disponibles sur **[www.33700.fr](http://www.33700.fr)** . Ce service est gratuit pour les clients Bouygues Telecom, Orange, SFR, NRJ Mobile, Crédit Mutuel Mobile, CIC Mobile, Cofidis Mobile et Auchan Telecom. Enfin, si vous avez été victime d'une arnaque au numéro surtaxé, vous pouvez contacter le numéro Info Escroquerie au 0 805 817 817 ou La CSF.